

FOCUS

L'accessibilité à domicile



C'est quoi ?

C'est une initiative de l'ARS de Corse et de la Collectivité de Corse portée par l'UMCS (Union des Mutuelles de Corse) en partenariat avec l'APF France Handicap, l'ADMR, le Dispositif d'appui et de Coordination (DAC) et le Projet Icope

Ça marche comment ?

Par la mise en place d'une équipe locale, composée d'ergothérapeutes et d'une assistante sociale sur toute la Corse accessible rapidement et aisément, indépendantes de toutes activités commerciales, qui vous accompagne dans la mise en place d'aides techniques pour compenser la perte d'autonomie ou faciliter certains actes de la vie quotidienne. C'est aussi l'évaluation et l'accompagnement au choix et à la prise en main de certains outils pour les personnes en situation de handicap et personnes âgées.

Qui peut les solliciter ?

Toute personne sans condition d'âge qui rencontre une perte d'autonomie ou vit un handicap (enfant, adultes, personne âgée), quel que soit l'origine des difficultés (accident, maladie, vieillissement).

Où ?

L'EqLAAT intervient sur TOUTE la Corse : sur le lieu de vie du bénéficiaire (domicile ou structure si celle-ci ne dispose pas d'un ergothérapeute).

Combien ça coûte ?

L'intervention des professionnels est gratuite et sans intérêt commercial.

**Vous réglez uniquement le RESTE A CHARGE =
[Coût de l'aide technique] – [Aides financières]**

Une assistante sociale vous accompagne dans la recherche de financement.

Quel timing ?

1. Orientation
2. Évaluation du lieu de vie
3. Essais des aides techniques
4. Accompagnement au financement
5. Mise en place des aides techniques
6. Évaluation et suivi

CONTACT

En appelant le **numéro unique 06.26.40.22.06** ou en adressant une demande par mail : **eqlaat@umcs.fr**
Un ergothérapeute recevra votre demande et prendra contact avec vous dans les plus brefs délais.



Centre d'Information et de **C**onseils en **A**ides Techniques

Lieu de ressources, le CIAT vous accueille pour vous informer, vous conseiller et vous faire essayer des aides techniques. Il propose des formations pour tous : professionnels, établissements, aidants...

Alors, vous êtes un professionnel de santé, un aidant ou tout simplement en quête de solutions pour favoriser l'autonomie et l'indépendance à domicile ?

Le CICAT est là pour vous accompagner :

- Informer
- Conseiller
- Tester
- Orienter
- Former et Sensibiliser

cicat@umcs.fr

A noter

EQLAAT et CICAT sont partenaires